

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Investir dans la transition énergétique des territoires :
CAM ENERGIE clôture une augmentation de capital avec 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole

20 AVRIL 2016

À Paris, le 20 avril 2016 - **CAM ENERGIE**, cofondé par Olivier GLEIZE et la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, a procédé à une ouverture de son capital auprès du Groupe Crédit Agricole pour mutualiser un outil performant des énergies renouvelables au service de la transition énergétique des territoires.

CAM ENERGIE est spécialisé dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables, deux secteurs au cœur de la transition énergétique des territoires. Au travers de ses filiales, le groupe **CAM ENERGIE** développe depuis plus de 10 ans un savoir-faire global sur les sujets énergétiques : développement de projets, financement, conception, fabrication, construction, exploitation et maintenance, gestion et structuration d'actifs.

Dans le cadre de son activité de producteur d'énergie verte, **CAM ENERGIE** a investi en 6 ans plus de 250 M€ et exploite aujourd'hui un parc de centrales (solaire, hydraulique et biomasse) d'une puissance totale de près de 80 MW (en exploitation et en construction) réparti sur l'ensemble du territoire national.

CAM ENERGIE a augmenté son capital de 24 M€, comptant ainsi comme actionnaires 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole (CRCA), réparties sur plus d'un tiers du territoire national : les CRCA Alsace Vosges, Alpes Provence, Centre Est, Centre Loire, Centre Ouest, Champagne Bourgogne, Franche Comté, Charente-Maritime Deux-Sèvres, Lorraine, Normandie-Seine, Provence Côte d'Azur, Pyrénées Gascogne, Sud Rhône Alpes et Val de France. Cette ouverture a pour objectif d'accroître la capacité d'investissement de **CAM ENERGIE** sur le long terme et de mutualiser un outil performant dans les énergies renouvelables à l'échelle du Groupe Crédit Agricole. Cette levée de fonds va permettre de densifier le maillage territorial des projets **CAM ENERGIE**, avec l'objectif de développer à court terme un portefeuille d'actifs d'une puissance cumulée de 200 MW et d'ancrer CAM ENERGIE dans un projet national.

En investissant dans **CAM ENERGIE**, les Caisses Régionales du Crédit Agricole vont bénéficier d'une animation opérationnelle et d'un accompagnement dédié pour promouvoir, conseiller, expertiser et réaliser des projets adaptés à leurs territoires.

Jean-Paul MAZOYER, Président du Conseil d'administration de **CAM ENERGIE** et Directeur Général de la caisse Pyrénées-Gascogne du Crédit Agricole, se félicite de la finalisation de cette ouverture du capital de **CAM ENERGIE** et déclare : « À l'image de ce qui a été lancé à l'échelle de notre Caisse Régionale, cette nouvelle dynamique s'inscrit dans les objectifs du Groupe Crédit Agricole dans ces domaines d'excellence que sont la transition énergétique et la protection de l'environnement. Avec les 13 Caisses Régionales qui nous rejoignent aujourd'hui dans CAM ENERGIE et je l'espère d'autres à l'avenir, le Crédit Agricole réaffirme ainsi son engagement sur l'économie présentielle de son territoire aux côtés des acteurs locaux et se positionne fortement sur le financement de la croissance verte ».

« Dans la continuité d'une aventure entrepreneuriale initiée depuis les Pyrénées, cette opération conforte notre engagement et notre ambition d'agir de manière concrète aux côtés des Caisses Régionales du Crédit Agricole, pour accompagner, encourager et faciliter des projets à valeur ajoutée sur les territoires. Sachant travailler en partenariat avec les acteurs locaux, nous partageons une ambition commune, celle de devenir un acteur national significatif de la transition énergétique des territoires et du développement économique local, en mutualisant les forces d'une banque coopérative avec le savoir-faire et le dynamisme d'une filiale PME spécialisée », souligne **Olivier GLEIZE**, directeur général de **CAM ENERGIE**.

Contact presse (à contacter notamment si des informations concernant une Caisse Régionale en particulier sont souhaitées) :
marine.defreitas@lesroismages.fr - Tél. 01 41 10 08 08

Contact CAM ENERGIE :
sophie.leguyader@cam-service.fr - Tél. 06 70 49 34 85 - 05 62 44 95 97

Sur cette opération, CAM ENERGIE a été conseillé par :

Financier : SODICA ECM (Thierry Bex, Pascal Renault, Johann Navarro, Thomas Clerc)

Juridique : Brunswick Société d'Avocats (Samuel Pallotto, Mathilde Cazé, Charlotte Wright, Clémence Gagneux)

À propos de CAM ENERGIE

Le Groupe CAM ENERGIE est spécialisé dans les énergies renouvelables et les bâtiments durables. CAM Energie développe, finance, construit et exploite des centrales de productions d'énergie renouvelable. Elle détient à ce jour un portefeuille totalisant une puissance de 80 MW pour un montant d'investissements de plus de 250 millions d'euros. A l'issue de cette opération d'ouverture du capital le 20 avril 2016, CAM Energie est constitué de 14 Caisses Régionales du Crédit Agricole.

www.cam-energie.com

À propos de Sodica Corporate Finance

Au sein de Crédit Agricole Capital Investissement & Finance (CACIF), SODICA Corporate Finance est spécialisé dans les opérations de conseil en fusions-acquisitions, ingénierie financière et boursière de taille moyenne (mid-caps), et de conseil en transactions viticoles ainsi qu'en transactions immobilières. SODICA intervient notamment en support de l'activité des réseaux bancaires et des filiales du groupe Crédit Agricole.

SODICA ECM est le département dédié aux opérations financières et boursières de taille moyenne : introductions en bourse, augmentations de capital, émissions obligataires, offres publiques. SODICA est le listing sponsor sur Alternext du groupe Crédit Agricole.

www.ca-sodica.com

À propos de Brunswick Société d'Avocats

Créé en 1989, le cabinet accompagne ses clients - entreprises innovantes, PME-ETI françaises et internationales, cotées ou non et leurs dirigeants, investisseurs financiers et industriels - dans leur quotidien et dans leur développement. Ses équipes interviennent en fusion-acquisition, capital investissement, bourse et marchés de capitaux, droit fiscal, droit social, droit des entreprises en difficulté, résolution des litiges, contrats commerciaux, immobilier et IP/IT.

Brunswick Société d'Avocats est un membre actif du réseau international d'avocats GESICA.

www.brunswick.fr

